

# SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



Les horaires indiqués ci après correspondent aux horaires annoncés dans le cadre de la réforme (B.O. du 19 07 2018)

<b>Enseignements communs (26h30)</b>	
Français	4 h 00
Histoire – Géographie	3 h 00
LV 1 et LV 2 (enveloppe globalisée)	5 h 30
Sciences Économiques et Sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h 00
Physique - Chimie	3 h 00
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Éducation Physique et Sportive	2 h 00
Enseignement Moral et Civique	0 h 30
Sciences Numériques et Technologie	1 h 30
<b>Accompagnement</b>	
Accompagnement personnalisé	2 h 00
Accompagnement au choix de l'orientation	
<b>Enseignements optionnels (a)</b>	
<b>1 enseignement général au choix parmi</b>	3 h 00
Langue Vivante 3	
Arts : arts plastiques ou musique	
Éducation Physique et Sportive	
Langues et Cultures de l'Antiquité : latin (b)	
Langues et Cultures de l'Antiquité : grec (b)	
<b>1 enseignement technologique au choix parmi</b>	1 h 30
Management et Gestion	
Sciences et Laboratoires	
Sciences de l'Ingénieur	
Création et Innovation Technologiques	

(a) Les élèves peuvent choisir au plus un enseignement général et/ou un enseignement technologique.

(b) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs

## ATTENTION !

Les enseignements correspondants à des projets spécifiques (Euro Allemand, Euro Anglais, Anglais +, Espagnol +, EPS, Sciences + et Numérique) sont considérés, à priori, comme des enseignements optionnels généraux. Si vous choisissez une combinaison d'enseignements optionnels qui ne concerne que quelques élèves, vous serez invités à modifier votre choix.